

## LES ASSISTANTES SOCIALES

- Accueillent, informent et orientent les parents pour faciliter leur recherche d'une solution de garde adaptée à leurs besoins.
- Aident les familles à concilier vie personnelle, professionnelle et parentale.
- Assurent le lien social avec les différents partenaires institutionnels et associatifs afin de faciliter leurs démarches.
- Échangent sur l'accueil des enfants avec les établissements et peuvent participer à différents projets autour de la parentalité.

## LES COORDINATRICES DE FORMATION INFIRMIÈRE-PUÉRICULTRICE

- Encadrent et accompagnent le personnel des établissements.
  - Veillent au respect des normes de sécurité, d'hygiène et à la santé des enfants et du personnel.
  - Participent à la promotion et au suivi des projets internes au service Petite Enfance.
  - Assurent un rôle de médiateur entre les familles et les équipes.
- Direction de la Petite Enfance**  
22 rue Borniol - 06400 Cannes
- Tél : 04 97 06 43 92  
ou 04 97 06 43 91
- Heures d'ouverture :**  
du lundi au jeudi de 8h à 12h30  
et 13h30 à 17h30  
et le vendredi jusqu'à 17h



# PETITE ENFANCE

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE,  
UNE AIDE À LA CONSTRUCTION  
DE VOTRE PARENTALITÉ



LE SERVICE PETITE ENFANCE DE LA MAIRIE DE CANNES, SOUCIEUX DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENFANTS ET DE LEURS PARENTS, S'ASSURE DU CONCOURS D'UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE. CES INTERVENANTS TRAVAILLENT EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC LES ÉQUIPES DE L'ÉTABLISSEMENT QUI ACCUEILLE VOTRE ENFANT AU QUOTIDIEN. ILS SE TIENNENT GRATUITEMENT À VOTRE DISPOSITION.



## LA PSYCHOMOTRICIENNE

- Propose un espace de réflexion aux professionnels et aux familles permettant d'offrir aux enfants un bien-être corporel et une adaptation harmonieuse aux autres et à l'environnement.
- Veille au bon développement des enfants et se tient à la disposition des parents pour toute information sur le développement psychomoteur de l'enfant.
- Accompagne les équipes dans la réalisation de projets, dans l'aménagement des espaces de jeu et la mise en place d'ateliers.

## LA PSYCHOLOGUE

- Intervient auprès du personnel, des parents et des enfants pour leur proposer un espace de réflexion et de parole.
- Soutient les équipes dans leurs pratiques éducatives afin de garantir le respect des besoins des enfants et de leurs parents.
- Veille au bon développement psychologique et affectif des enfants, en collaboration avec le personnel des établissements.
- Est à la disposition des parents pour une écoute dans les questionnements quant au développement de leur enfant et des inquiétudes qu'ils peuvent rencontrer.